



## Tromperie lors de l'achat

Par **cbianca**, le **20/12/2017** à **10:57**

Bonjour,

Lors de la visite de mon appartement neuf, immeuble de 3 étages construit en 2015, le promoteur m'a certifié qu'avec les nouvelles normes, les appartements étaient parfaitement insonorisés, que l'on pouvait faire tomber des billes sans que cela ne s'entende à l'étage inférieur.

Aujourd'hui, je vis un enfer car mes voisins du dessus ont un enfant de 3ans qui coure tout le temps, fait rouler son auto etc...

Le promoteur voulant à tout prix vendre, a employé des arguments mensongés et je me retrouve en conflits avec mes voisins qui pourtant marchent en chaussettes, refusant de faire des efforts car ils estiment qu'ils ne sont pas responsables de la mauvaise insonorisation.

J'ai également un problème d'infiltration d'eau de pluie qui dégouline côté intérieur de mon balcon, qui ruine le plafond et les murs.

Merci de me donner des pistes si vous en avez.

cbianca